

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 05 décembre 2018**

Objet : Mise à jour du tableau des emplois et effectifs du Syndicat suite à la promotion interne d'un de ses agents

Création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie B – rédacteur principal 2^{ème} classe en lieu et place d'un des deux postes de rédacteur

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-six novembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :36 (dont 6 procurations) -126 voix

Votants : 36 Pour - 126 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr JM Bost) – 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Jean BARIAUD – (suppléant de Mr Yves Le Gouffe) – 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – (procuration donnée à Mr G Mérigout) – 1 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Pascal COSTE - 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr D Marcellaud) – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Alain FAUCHER – 1 voix
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD (Procuration donnée à Mr François Vincent) – 15 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Christian LATOUILLE – (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Christophe PATIER - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre) - 6 voix
Mr Thierry TROLONG – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à C Latouille) – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Gérard Vandenbroucke) – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Président de la CC Briance Combadé
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Conseiller commun. CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Agglo Grand Guéret
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Départemental de la Corrèze
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Mr
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente Département Creuse
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY – (et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) 1 voix
Mr Amaud COLLIGNON (et son suppléant) - 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant) – 6 voix
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Laurent GUINARD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Vincent JALBY – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant- 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Département Creuse
Président CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne

REÇU EN PREFECTURE

le 06/12/2018

Application agréée E-legalite.com

Le tableau des emplois et des effectifs révisé par délibération N°630 du 25 septembre 2018 est le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
FILIERE	GRADE	FONCTION
TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	Directeur
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} Classe	Responsable réseau
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Responsable réseau
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	Responsable financier
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR	Responsable administrative
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR	Assistante administrative et financière
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante administrative
EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET occupé par un contractuel dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire		
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante comptable

Dans le cadre de la promotion interne, sans examen, au titre de l'avancement de grade pour l'année 2018, un agent du syndicat est concerné.

En effet cet agent réunit, au plus tard au 31 décembre 2018, les conditions suivantes :

- Catégorie B
- 5 ans de services effectifs dans le cadre d'emploi de rédacteur
- Au moins au 7^{ème} échelon du 1^{er} ou 2^{ème} grade du nouvel espace statutaire

Cet agent est promouvable à compter du 16 décembre 2018.

Afin de répondre à son évolution de carrière et au vu de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire qui s'est réunie le 18 octobre 2018, il est proposé de **créer un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet en lieu et place d'un des deux emplois de rédacteur** à compter du 16 décembre 2018.

En conséquence, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit à compter du 16 décembre 2018 :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
FILIERE	GRADE	FONCTION
TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	Directeur
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable réseau
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Responsable réseau
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	Responsable financier
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Responsable administrative
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR	Assistante administrative et financière
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante administrative
EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET occupé par un contractuel dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire		
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante comptable

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- de créer un emploi de rédacteur principal 2^{ème} classe en lieu et place de celui de rédacteur à compter du 16 décembre 2018
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier
- de mettre à jour le tableau des emplois et effectifs du Syndicat tel que présenté ci-dessus

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par

